

## AVIS DES SOCIETES

### INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

#### SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE - STB-

Siège Social : Rue Hédi NOUIRA - Tunis

La société Tunisienne de Banque publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2<sup>ème</sup> trimestre 2024.

EN DINARS

	DU 01/04/2024 AU 30/06/2024	DU 01/04/2023 AU 30/06/2023	AU 30/06/2024	AU 30/06/2023	VAR%	AU 31/12/2023
<b>1- Produits d'exploitation bancaires</b>	<b>367 539 918</b>	<b>360 362 732</b>	<b>716 737 900</b>	<b>714 197 242</b>	<b>0,36%</b>	<b>1 447 975 049</b>
- Intérêts *	248 677 719	253 416 803	499 435 792	524 863 390	<b>-4,84%</b>	1 060 179 122
- Commissions en produits	36 016 537	33 400 834	69 030 875	66 213 981	<b>4,25%</b>	139 416 152
- Revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement	82 845 662	73 545 095	148 271 233	123 119 870	<b>20,43%</b>	248 379 775
<b>2- Charges d'exploitation bancaires</b>	<b>189 608 995</b>	<b>192 263 997</b>	<b>379 023 594</b>	<b>374 065 837</b>	<b>1,33%</b>	<b>762 895 431</b>
- Intérêts encourus *	184 830 318	189 278 264	371 846 767	368 802 367	<b>0,83%</b>	750 828 560
- Commissions encourues *	4 778 676	2 985 733	7 176 827	5 263 470	<b>36,35%</b>	12 066 871
<b>3- Produit net bancaire *</b>	<b>177 930 923</b>	<b>168 098 736</b>	<b>337 714 306</b>	<b>340 131 405</b>	<b>-0,71%</b>	<b>685 079 618</b>
<b>4- Autres produits d'exploitation *</b>	<b>315 077</b>	<b>290 455</b>	<b>1 079 348</b>	<b>935 994</b>	<b>15,32%</b>	<b>1 579 225</b>
<b>5- Charges opératoires</b>	<b>78 279 079</b>	<b>86 773 318</b>	<b>160 774 860</b>	<b>165 256 361</b>	<b>-2,71%</b>	<b>320 689 940</b>
- Frais de personnel *	58 208 477	59 806 472	115 574 001	112 614 883	<b>2,63%</b>	217 874 701
- Charges générales d'exploitation	20 070 602	26 966 845	45 200 859	52 641 479	<b>-14,13%</b>	102 815 239
<b>6- Structure du portefeuille</b>			<b>3 011 499 207</b>	<b>2 514 683 988</b>	<b>19,76%</b>	<b>2 778 195 986</b>
- Portefeuille-titres commercial *			370 401 648	909 972 376	<b>-59,30%</b>	438 685 106
- Portefeuille-titres d'investissement *			2 641 097 559	1 604 711 612	<b>64,58%</b>	2 339 510 880
<b>7- Encours des crédits (1)</b>			<b>10 211 068 010</b>	<b>10 771 398 407</b>	<b>-5,20%</b>	<b>10 514 696 766</b>
<b>8- Encours des dépôts , dont *</b>			<b>10 628 286 383</b>	<b>9 682 869 891</b>	<b>9,76%</b>	<b>10 177 462 502</b>
- Dépôts à vue			3 941 174 459	3 647 778 829	<b>8,04%</b>	3 805 750 371
- Dépôts d'épargne			4 434 580 258	4 031 695 454	<b>9,99%</b>	4 245 908 044
<b>9- Emprunts et ressources spéciales</b>			<b>634 280 241</b>	<b>624 425 274</b>	<b>1,58%</b>	<b>670 851 245</b>
<b>10- Capitaux propres (2) *</b>			<b>1 220 060 097</b>	<b>1 170 473 978</b>	<b>4,24%</b>	<b>1 170 008 538</b>

(1) les crédits sont présentés en encours nets des agios réservés et des provisions à l'exception de la dotation aux provisions du 2<sup>ème</sup> trimestre 2024.

(2) les capitaux propres sont présentés hors résultat net de la période .

(\*) Données au 30/06/2023 retraitées pour les besoins de la comparabilité

# **BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS ARRETES AU 30/06/2024**

## **1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES INDICATEURS D'ACTIVITE**

Les indicateurs d'activité trimestriels de la Société Tunisienne de Banque « S.T.B. » arrêtés au 30 juin 2024 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les Normes comptables (NCT 21, 22, 24 et 25) relatives aux établissements bancaires.

## **2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES**

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

### **2.1 Comptabilisation des revenus sur crédits à la clientèle**

Les revenus sont pris en compte en résultat de l'exercice à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts impayés se rapportant à des crédits à long et moyen terme douteux (classe B2, B3 et B4), au sens de la circulaire de la « B.C.T » n° 91-24, sont constatés dans un compte de bilan « Agios réservés ».

Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

La réservation des produits sur les comptes courants débiteurs est effectuée sur la base du critère « gel du compte » et classe de risque.

### **2.2. Règles de classification et de constatation des revenus du portefeuille titres**

Le portefeuille titres détenu par la Banque est classé en deux catégories : le portefeuille d'investissement et le portefeuille titres commercial.

#### *2.2.1 Portefeuille d'investissement et revenus y afférents*

Le portefeuille d'investissement est composé de :

- Titres de participation : Les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque. Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus.

Les plus-values ne sont comptabilisées qu'au moment de la cession.

Les dividendes sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage à la date d'arrêté des comptes et donnent lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins-values éventuellement dégagées.

- Titres d'investissement : Les titres à revenus fixes acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leurs échéances.

Les revenus des titres à revenus fixes sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée.

Lorsque le prix d'acquisition des titres à revenus fixes est supérieur ou inférieur à leur prix de remboursement, la différence appelée selon le cas prime ou décote est incluse dans le coût d'acquisition et étalée sur la durée de vie résiduelle des titres.

#### *2.2.2 Portefeuille titre commercial et revenus y afférents*

Le portefeuille titre commercial est composé de :

- Titres de transaction : les titres caractérisés par leur liquidité et dont la durée de détention ne dépasse pas les trois mois
- Titres de placement : les titres acquis avec l'intention de les détenir dans un horizon ne dépassant pas l'année.

Les revenus afférents à ces titres sont pris en compte en résultat de façon étalée sur la période concernée.

La prime ou décote sur titres de placement soit la différence entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement est étalée sur la durée résiduelle des titres.

#### **2.3. Règles de prise en compte des charges sur les dépôts de la clientèle et des ressources d'emprunts.**

- Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement
- Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.
- Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

#### **2.4. Comptabilisation des opérations libellées en monnaies étrangères et du résultat de change.**

Les opérations de change manuel des billets de Banques sont comptabilisées quotidiennement au cours du jour de l'opération.

Le résultat de change représente dans ce cas la différence entre le cours d'achat et de vente du jour concerné.

Les comptes de bilan libellé en monnaies étrangères font l'objet d'une réévaluation au cours de change en vigueur à la date d'arrêté. L'écart dégagé est comptabilisé dans un compte de bilan « Ecart de conversion ».

## **FAITS SAILLANTS AU 30 JUIN 2024**

A fin juin 2024, les indicateurs d'activité et de performance de la Société Tunisienne de Banque ont évolué comme suit :

- 1) Les dépôts de la clientèle** ont enregistré une progression de 945,4 millions de dinars ou 9.76% entre juin 2023 et juin 2024 pour s'établir à 10.628,3 millions de dinars provenant des variations différenciées suivantes :
  - Dépôts à vue : + 293,4 millions de dinars ou + 8.04% pour s'établir à 3.941,2 millions de dinars et représenter 37.08% de l'ensemble des dépôts à fin juin 2024 contre 3.647,8 millions de dinars à fin juin 2023.
  - Dépôts d'épargne : + 402,9 millions de dinars ou 9.99% pour atteindre 4.434,6 millions de dinars ou une part de 41.72 % contre 4.031,7 millions de dinars une année auparavant.
  - Dépôts à terme : +343,5 millions de dinars ou +20,86% qui se sont établis à 1.990,1 millions de dinars et ont représenté une part de 18.72 % à fin juin 2024 (1.646,5 millions de dinars en juin 2023).
- 2) Les ressources d'emprunt** se sont élevées à 634,3 millions de dinars à fin juin 2024, en progression de 9,9 millions de dinars ou 1.58% par rapport à leur niveau à fin juin 2023 (624,4 millions de dinars) :
  - Emprunts obligataires et privés : - 24,6 millions de dinars ou - 7.49%
  - Ressources spéciales : +34,4 millions de dinars ou + 11.61%
- 3) Les crédits nets à la clientèle (hors la dotation aux provisions relative au deuxième trimestre 2024)** ont régressé de 560,3 millions de dinars ou 5.20% pour s'établir à 10.211,1 millions de dinars au terme du deuxième trimestre 2024 contre 10.771,4 millions de dinars une année auparavant.
- 4) A fin décembre 2023, la STB a procédé à un reclassement d'une partie de son stock de BTA placement vers les BTA d'investissement à hauteur de 737 millions de dinars. Ainsi :**
  - **Le portefeuille titres commercial** a atteint un encours de 370,4 millions de dinars, soit une baisse de 539,6 millions de dinars ou 59.30% par rapport à son niveau enregistré à fin juin 2023 (910,0 millions de dinars).

- **Le portefeuille titres d'investissement** a enregistré une hausse de 1.036,4 millions de dinars ou 64.58 % pour s'établir à 2.641,1 millions de dinars à fin juin 2024.

**5) Le produit net bancaire** s'est situé à 337,7 MD en baisse de 2.4 MD ou 0.71%.

Cette situation résulte de l'effet de :

- **La hausse des Produits d'exploitation bancaire** de 2,5 millions de dinars ou 0.36 % pour s'établir à 716,7 millions de dinars à fin juin 2024.
- **La hausse des Charges d'exploitation bancaire** de 5,0 millions de dinars ou 1.33%, lesquelles se sont établies à 379,0 millions de dinars à fin juin 2024 contre 374,1 millions de dinars au terme du deuxième trimestre 2023.

**6) Les charges opératoires** ont baissé de 4,5 millions de dinars ou 2.71% et se sont établies à 160,8 millions de dinars à fin juin 2024.

**7) Le coefficient d'exploitation** s'est situé à 47.61 % au terme du deuxième trimestre 2024 contre 48.59% une année auparavant.